



## IFRS en Bref

Les derniers développements en matière de normes IFRS



Numéro 2020-03 - 24 mars 2020



*Cette Newsletter vous présente mensuellement les derniers développements en matière de normes IFRS*

### COVID-19 – TIME TO ADAPT

---



Les événements liés à la pandémie du Covid-19 et les décisions qui en résultent créent une situation inédite et bouleversent nos modes d'organisation et nos économies.

Dans ce contexte, [KPMG France](#) et [KPMG International](#) mettent à votre disposition un portail, régulièrement mis à jour, regroupant de nombreuses ressources vous permettant notamment de mieux appréhender les principaux enjeux en termes comptables et d'informations à fournir.

Nos équipes restent mobilisées à vos côtés pour vous aider à répondre à ces nouveaux enjeux !

**DÉCOUVREZ LE NOUVEAU WEBCAST DE RADIO KPMG : STRUCTURE DES ÉTATS FINANCIERS ET PERFORMANCE – L'IASB FAIT BOUGER LES LIGNES !**

---

Dans ce Webcast, sont décryptés les principaux enjeux de l'exposé-sondage de l'IASB « General Presentation and Disclosures ». Deux invités apportent la vision respective des entreprises et des analystes financiers.

Ce projet de texte, ouvert à commentaires jusqu'au 30 juin 2020, est l'affaire de tous : exprimez-vous !

[En savoir plus](#)



## RÉFORME DE L'IBOR – FINALISATION DE LA PHASE 2

---



L'IASB a finalisé ses discussions au titre de la deuxième phase de son projet lié à la réforme des taux de référence.

L'exposé-sondage correspondant est attendu courant avril 2020.

[En savoir plus](#)



## CONTRATS D'ASSURANCE – REPORT D'UN AN ET FINALISATION DES AMENDEMENTS À IFRS 17

---

Lors de ses réunions de février et mars, l'IASB a finalisé ses amendements à IFRS 17. Il a notamment décidé du **report de la première application d'IFRS 17 à 2023**.

Les amendements sous leur forme définitive sont toujours prévus pour mi-2020.

[En savoir plus](#)



## L'ANC MET À JOUR SA RECOMMANDATION SUR LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS EN IFRS ET CODIFIE SES ÉTATS FINANCIERS SELON LA TAXONOMIE IFRS

---



Via sa [recommandation n° 2020-01](#), l'ANC intègre certains changements liés à l'entrée en vigueur d'IFRS 9, 15 et 16 dans ses modèles d'états financiers IFRS des entreprises industrielles et commerciales.

La [recommandation n° 2020-02](#) propose des balises permettant de coder les états financiers établis suivant les modèles ci-dessus à partir de la taxonomie ESEF.

### KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Consultez également nos autres publications « [On en parle](#) » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour une vue d'ensemble de notre bibliothèque de [publications sur les IFRS](#), [cliquez ici](#).

Pour écouter [Radio KPMG](#), rendez-vous à tout moment sur notre [page dédiée](#) ou [téléchargez notre nouvelle application](#)

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

### EQUIPE DE RÉDACTION



**Emmanuel Paret**  
Associé  
Responsable de la doctrine comptable  
[eparet@kpmg.fr](mailto:eparet@kpmg.fr)



**Edith Schwager**  
Director  
Doctrine comptable  
[edithschwager@kpmg.fr](mailto:edithschwager@kpmg.fr)

---

[kpmg.fr/mediasocial](https://kpmg.fr/mediasocial)



---

[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG\*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

Pour ne plus recevoir aucune communication de KPMG, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

*\* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Egho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.